

SYNDICAT MIXTE DES MONTS D'OR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL



Le 06 juillet 2017 à 19h00, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte des Monts d'Or se sont réunis, régulièrement convoqués par lettre du 09 juin 2017, dans la salle du conseil municipal de Limonest, sous la présidence de Monsieur Max VINCENT, Président.

Nbre de membres en exercice : 31 Nbre de membres présents (quorum): 22 Nbre de voix délibératives : 130
 Nbre de membres présents sans voix délibératives : 0

Etaient présents :

METROPOLE DE LYON : Marc GRIVEL, Max VINCENT

ALBIGNY : Claire BELLE,

COLLONGES : Françoise MAUPAS, Dominic BOYER-RIVIERE

CURIS : Pierre-Antoine COLLIN, Jean-Luc POIRIER

LISSIEU : Jean-Claude GRANGE, Isabelle CELEYRON

QUINCIEUX : Marcel PATIN

SAINT-DIDIER : Bernard COQUET, Gérard KECK

SAINT-ROMAIN : Romuald DELABIE

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU RHONE :

CHASSELAY : Jean-Marc NOTTIN

COUZON : Christian COLOMBO, Gérard DARDET

LIMONEST : Eric MAZOYER

POLEYMIEUX : Anne-Laure MATHIAS, Vincent PEYTEL

SAINT-CYR : Bernard BOURBONNAIS, Charles MONNERET

SAINT-GERMAIN : Olivier PERROT

Ont donné pouvoir : Corine CARDONA à Marc GRIVEL, Pierre GOUVERNEYRE à Max VINCENT, Michel BALAIS à Claire BELLE, Denis VERKIN à Eric MAZOYER, Pascal DAVID à Marcel PATIN

Les autres membres étant absents ou excusés.

Secrétaire de séance désigné : Anne Laure MATHIAS

Demande de participation financière à la Région Auvergne Rhône Alpes, dans le cadre des appels à projets en agriculture, pour les acquisitions foncières sur les communes de Saint Germain au Mont d'Or, Poleymieux au Mont d'Or et Chasselay

Dans la continuité du programme PSADER et du plan d'action à la mise en place des périmètres ENAP, qui s'est soldé en juin 2016, il est proposé au conseil syndical de délibérer et d'autoriser le Président du Syndicat Mixte des monts d'Or, à déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Région auvergne Rhône Alpes, dans le cadre des appels à projet et de sa politique en faveur de l'agriculture, pour l'acquisition des parcelles suivantes :

+ parcelles AH 28 et AH 31 à Saint Germain au Mont d'Or pour une surface de 2021 m2 lieu-dit Les Brosses, pour un prix de vente de 708 € HT hors frais de notaire.

+ parcelles A 124-166-167-460-461-463-527-534-535-991- AD 75 à Poleymieux au Mont d'Or pour une surface de 39 624m2 et parcelles C347 - 348 pour une surface de 2380 m2 à Chasselay, pour un prix de vente de 16 297 € HT hors frais de notaire.

+ à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette participation.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Président du Syndicat Mixte des Monts d'Or à déposer une demande de participation financière à la Région Auvergne Rhône Alpes, dans le cadre des appels à projets en agriculture, pour ces acquisitions foncières.

*Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits
 Pour extrait certifié conforme*

Le Président
 Max VINCENT